



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Attaques de mildiou

Question écrite n° 12149

Texte de la question

M. Boris Vallaud attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les conséquences des attaques de mildiou dans les vignes IGP Landes et AOP Tursan. Véritable image de la gastronomie landaise, la filière viticole a été fortement impactée en 2021 et 2022 par des épisodes exceptionnels de gel et de grêle, fragilisant ainsi l'ensemble des acteurs concernés. Les conditions climatiques enregistrées ces derniers mois dans le département, associant chaleur et humidité, ont favorisé le développement du mildiou sur le vignoble ; une grande partie des surfaces viticoles est touchée par la maladie. Après la récolte des cépages précoces, les pertes de rendements liés aux phénomènes climatiques se confirment. Les prévisions d'une récolte à -30 % d'une récolte normale semblent se profiler. Ce cumul de récoltes déficitaires devient difficilement supportable pour les vignerons, qui n'arrivent plus à faire face à leurs charges ; les conséquences économiques, financières et humaines sont dramatiques et de nombreux vignerons s'interrogent sur l'avenir de leurs exploitations après des années consécutives d'aléas climatiques. En outre, depuis cet été 2023, les assureurs auraient décidé d'exclure les indemnités des dommages liées au développement des maladies, même celles en lien direct avec un aléa climatique. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement quant à une intervention au titre de l'indemnité de solidarité nationale prévue dans le nouveau système d'assurance récoltes et à l'accompagnement de soutiens financiers à destination des acteurs de la filière touchés.

Données clés

Auteur : [M. Boris Vallaud](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12149

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2023](#), page 9102

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)